



## La GTB, première étape vers la mise en œuvre de la gestion active de l'énergie

La GTB vous apportera la flexibilité nécessaire pour une gestion active et intelligente de l'énergie dans tous ses usages :

- suivre, analyser et piloter en temps réel l'usage du bâtiment grâce à des tableaux de bord énergétiques ;
- intégration d'énergies renouvelables couplées à un dispositif de stockage ;
- pilotage des charges et modulation de la demande dans le cadre d'une tarification dynamique de l'énergie amenée à se développer avec la fin des tarifs réglementés de vente (TRV) ;
- connexion du bâtiment au smart grid/micro grid pour intégrer des fonctions de modulation de la demande et de mutualisation énergétique.

Les adhérents du Gimélec proposent leurs technologies pour accompagner votre projet de gestion de l'énergie :

ABB

COFELY INEO  
GDF SUEZ

DELTA  
DORE

DISTECH  
CONTROLS

Johnson  
Controls

legrand

SAUTER  
Pour l'environnement durable.

Schneider  
Electric

SIEMENS

socomec  
Innovative Power Solutions

somfy.

SPIE

Jusqu'à 10 000 €  
de prime CEE pour  
engager une démarche  
de gestion de l'énergie  
dans votre bâtiment

# Engagez une démarche de gestion de l'énergie dans votre bâtiment



## Financez jusqu'à 10 000 euros de la mise en œuvre d'une GTB avec les certificats d'économie d'énergie

Grâce aux certificats d'économie d'énergie (CEE), obtenez jusqu'à 10 000 € de prime à l'investissement pour la mise en œuvre d'une GTB ou la migration de votre GTB existante.

Figurant dans le portefeuille des opérations standardisées d'économie d'énergie, la GTB est une solution de rénovation énergétique approuvée par l'ADEME et applicable sur 100 % des bâtiments non résidentiels existants de moins de 10 000 m<sup>2</sup>.



Estimez le montant de votre prime en vous rendant sur [www.gimelec.fr/CEE-et-GTB-mode-d-emploi](http://www.gimelec.fr/CEE-et-GTB-mode-d-emploi)



## Une GTB renouvelée pour des gains énergétiques tout au long de l'exploitation du bâtiment

En respectant les spécifications de la norme NF EN 15232 : 2012, votre GTB vous permet de gagner en maîtrise et en performance sur tous vos usages de l'énergie.

Applicable à l'ensemble du parc existant, la mise en œuvre d'une GTB permet d'atteindre jusqu'à 53 % d'économies d'énergie sur les usages thermiques\*, des économies sur les usages électriques (éclairage, volets roulants) et des réductions d'émissions de CO<sub>2</sub>.

\* pour le passage d'une classe D à B selon la norme NF EN 15232 :2012.



Pour en savoir plus sur la norme NF EN 15232 : 2012, consultez le site du Gimelec [www.gimelec.fr/CEE-et-GTB-mode-d-emploi](http://www.gimelec.fr/CEE-et-GTB-mode-d-emploi)

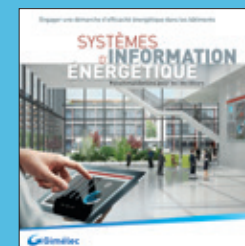


## Une GTB renouvelée permet d'engager une démarche de management de l'énergie

Associée à un système d'information énergétique (SIE), une GTB renouvelée est un outil d'accompagnement pour engager une démarche d'audit énergétique ou de management de l'énergie (ISO 50 001).

Le SIE vous apporte la transparence sur les gains énergétiques réels et le suivi de la performance du bâtiment dans le temps.

En savoir plus



[www.gimelec.fr/Publications-Outils](http://www.gimelec.fr/Publications-Outils)